



Vente part indivision

Par fdums

Bonjour,

Suite au décès de notre père, mon frère et moi nous avons hérité d'une maison pour laquelle nous avons réglé tous les frais de successions, donc nous sommes propriétaires et en indivision.

Mon frère souhaiterait vendre la moitié des ses parts ou part.

Questions :

Est il possible de vendre une partie de sa part.

Cordialement.

Par ESP

Bonjour,

Est il possible de vendre une partie de sa part.

Faire entre une 3ème personne dans l'indivision est possible, mais dans la réalité, on ne trouve pas d'acheteur intéressé par une telle situation.

En revanche vous pouvez vous même acheter à votre frère.